

La formation de base d'employé/e de commerce CFC prépare au monde professionnel de demain. « L'épreuve finale dans la partie entreprise sera plutôt plus difficile, car l'examen final en entreprise donnera lieu à une note éliminatoire, qui ne pourra pas être compensée par la note d'expérience professionnelle », indique Hans Pfister, président de la Commission de la formation commerciale de base de l'UPSA (C-FCB). Photo: médias de l'UPSA

Employés de commerce 2023

# Prêts pour le grand changement ?

À partir de l'été 2023, les choses deviennent sérieuses : toutes les entreprises qui forment des employés de commerce doivent mettre en œuvre la révision de la formation de base d'employé/e de commerce CFC. Les formations organisées par l'UPSA aident les formateurs professionnels et pratiques à s'y retrouver dans la jungle des nouveaux termes et concepts et à se familiariser avec les processus. **Cynthia Mira**



Hans Pfister, président de la Commission de la formation commerciale de base de l'UPSA (C-FCB).

Disons-le d'emblée : avec la nouvelle formation de base d'employé/e de commerce CFC, il deviendra en principe plus facile pour les entreprises de former des employés de commerce et d'évaluer leurs prestations. Mais il est important de se pencher sur les changements, car la formation révisée dans le cadre du projet « Employés de commerce 2022 » de

la Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC) a de l'ambition. « Tous les éléments de la formation de base changent et il est demandé aux entreprises de garantir une formation complète », indique Hans Pfister, président de la Commission de la formation commerciale de base de l'UPSA (C-FCB). À partir de mai 2023,

après les cours en ligne déjà donnés, il dispensera gratuitement les formations présentielles à l'UPSA – et conseille de ne pas avoir peur des changements.

Ce qui reste identique pour les employés de commerce, c'est la durée de la formation – trois ans – et les 16 jours de cours interentreprises. Toutefois, les prestations dans ces cours seront désormais évaluées sous la forme de deux contrôles de compétence CIE. Et l'examen final écrit sera remplacé par une étude de cas guidée et individuelle de 50 minutes, spécifique à la branche. Selon Hans Pfister, les réactions par rapport à ces changements et à d'autres de même envergure sont plutôt timides. Dans ses cours, il ne se contente pas de transmettre des connaissances, mais répond également aux questions des formateurs professionnels et pratiques. « À l'heure actuelle, c'est plutôt le calme avant la tempête, explique Hans Pfister. Les entreprises semblent faire preuve de prudence et de retenue vis-à-vis de la nouvelle formation. De mon point de vue, elles devraient nous

poser davantage de questions. » Hans Pfister dit qu'il a hâte de dispenser ces formations, qui permettront aux entreprises de continuer à former des employés de commerce performants. Ces derniers, dit-il, constituent en fin de compte le socle de tous les processus d'un garage et fournissent des services à tous les secteurs d'activité. « Nous devons former la relève nous-mêmes, de manière à la fois exigeante et encourageante, pour assurer un avenir prospère à la branche. »

La plateforme d'apprentissage Time2learn, déjà bien connue, constitue également une partie importante de la journée de formation. Elle permet de gérer, depuis des années, l'ensemble de la formation en entreprise, y compris l'organisation et la tenue des 16 journées de cours interentreprises, et désormais aussi les deux contrôles de compétence CIE. Jusqu'à la première journée de formation, le 31 mai 2023 à Winterthour, la plateforme d'apprentissage Time2learn sera remplie de contenus qui permettront de travailler avec des données pertinentes pendant le cours.

## Participer à la formation

La formation de base d'employé/e de commerce CFC a été révisée. Elle entrera en vigueur à l'été 2023. Vous trouverez ici toutes les informations sur les formations proposées aux formateurs professionnels formant des employés de commerce en entreprise.

Prochaines formations :

le 4 mai 2023 à Yverdon (VD)  
le 11 mai 2023 à Yverdon (VD)  
le 31 mai 2023 à Winterthour (ZH)  
le 1<sup>er</sup> juin 2023 à Winterthour (ZH)  
le 6 juin 2023 à Berne  
le 7 juin 2023 à Berne



Informations et inscriptions

Mais même après la formation, Hans Pfister est disposé à apporter son aide pour mener à bien la formation d'employé/e de commerce CFC dans les garages suisses. La balle est donc dans le camp des garagistes. <

## SmartCare – simplement meilleure



**WashTec**  
CLEAN CARS®

avec  
**ESA+**  
Pour être plus forts